

Un immeuble auscitain mis en vente par l'État

Lors d'une vente à la bougie



Un immeuble auscitain mis en vente par l'État

L'État veut se débarrasser de plusieurs biens qui lui sont devenus inutiles.

Cinq biens immobiliers seront mis en vente, à Toulouse, un immeuble de bureaux, mais aussi deux villas et un terrain à Blagnac et un autre bien, à Auch, dans le Gers. Tous seront mis aux enchères. **La vente aura lieu le 30 juillet 2020.**

Les ventes aux enchères immobilières notariales (ou ventes à la bougie) constituent un moyen de vendre son bien. Elles sont organisées soit dans les chambres des notaires, soit dans un local proche du bien vendu par adjudication.

Comment se déroule une vente aux enchères notariale ?

► Avant la vente aux enchères

Le notaire fixe, en accord avec le vendeur le montant de la mise à prix, estimé dans la plupart des cas à 75 % de la valeur du bien. Il procède ensuite à une publicité par voie de presse, d'affichage public, sur Internet, etc...

Durant les trois semaines qui précèdent la vente, le notaire, dont les coordonnées sont indiquées sur les annonces publicitaires, répond à toutes les questions des éventuels acquéreurs. Il les informe également du jour et de l'heure de la visite du bien.

► Le jour de la vente aux enchères

Après l'annonce de la mise à prix et du montant des frais annexes à la charge de l'adjudicataire, on allume une petite mèche qui matérialise le début des enchères.

Au cours de ces enchères, chaque mèche (ou feu) qui s'éteint, est remplacée par une nouvelle, et ainsi de suite.

Après l'extinction de deux feux successifs, matérialisée par la fumée qui s'en échappe, et sans nouvelle enchère survenue pendant leur combustion, l'adjudication est prononcée au profit du dernier enchérisseur. Le chèque de consignation, déposé par l'acquéreur pour enchérir, est immédiatement encaissé. L'acquéreur dispose ensuite de 45 jours pour payer l'intégralité du prix (si aucune surenchère n'a été faite dans les dix jours qui suivent la séance).

Le bien mis en vente à Auch

L'immeuble se situe à Auch en haute ville, au 2 place Denfert-Rochereau, tout près du Foirail, en dessous des allées Baylac, à côté de la salle des Cordeliers. Il est mis aux enchères à 155.000 €. Il s'agit d'une vente avec prix de réserve.

Consignation : 15 500 € par virement

La vente aura lieu à 11 h, le jeudi 30 juillet 2020.

La séance d'adjudication se tiendra : **Amphithéâtre Garonne Immeuble Le Belvédère (Chambre des notaires) - 11 Boulevard des Récollets, à Toulouse.**

Dépôt des consignations : par virement sur le compte de l'office - À recevoir avant le 29 juillet, à 16 h - Remise de caution bancaire en original acceptée

Pour connaître tous les détails précis relatifs à cette vente, cliquer sur le lien correspondant à cette annonce.



Cette annonce détaillée se trouve sur le site Internet de la Chambre des Notaires, un site qui permet d'évaluer, d'acheter et de vendre des biens en toute confiance.

Les ventes de biens de l'État

La Direction de l'Immobilier de l'État (DIE) est une direction de la Direction Générale des Finances Publiques (DGFiP). Elle représente l'État-proprétaire.

Forte d'un réseau implanté dans chaque région, elle propose à la vente, avec transparence, publicité et mise en concurrence, des biens immobiliers de toutes natures.

L'ensemble de ces ventes est accessible à tous et consultable sur le site internet dédié, le site des cessions immobilières de l'État.

